



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

RÉPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTRE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES
CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES
INDUSTRIELLES

D02515

FS

00 15

L'EMBALLAGE EN TUNISIE

8 p.

NOTE DE SYNTHÈSE



St. PASCHEVIC
C. HASSIA



République Tunisienne
Ministère des Affaires Economiques

CENTRE NATIONAL D'ETUDES
INDUSTRIELLES

L' EMBALLAGE EN TUNISIE

NOTE DE SYNTHESE

Janvier 1979

Ce document est extrait du dossier de l'étude "l'emballage en Tunisie" qui comprend les pièces suivantes :

PARTIE A :

- . Note de synthèse
- . Introduction générale

PARTIE B :

- . L'emballage métallique
- . L'emballage-verre
- . L'emballage-plastique
- . L'emballage-papier-carton
- . L'emballage-bois
- . L'emballage-jute

Cette étude a été réalisée par le Centre National d'Etudes Industrielles* sur la demande de la Direction de l'Industrie.

* Le Centre National d'Etudes Industrielles bénéficie pour une période initiale de 5 ans de l'Assistance Technique de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI - Vienne)

Conditionnement et emballage sont des problèmes d'autant plus importants à l'heure actuelle :

- qu'ils correspondent, non seulement à la fonction d'emballage d'expédition, mais aussi à celles de protection et de promotion des ventes,

- qu'ils se posent à la fois à l'intérieur du pays pour la consommation nationale, et sur les marchés extérieurs pour la part des marchandises destinées à l'exportation.

La Tunisie ne possède pas les matières premières nécessaires à la fabrication des emballages (sauf pour une partie du verre et pour le papier gris d'emballage) ; mais elle s'efforce de ralentir les importations directes d'emballages finis, dans le but de développer son industrie nationale (à partir des matériaux importés) et de diminuer le coût de ces produits.

Elle utilise donc les six grandes catégories de matériaux nécessaires à la fabrication des emballages : papier-carton, métal, bois, verre, plastique et jute.

En 1968 l'ensemble du secteur emballage avait un chiffre d'affaires d'environ 7.000.000 DT ventilé comme suit :

Catégories de matériaux	CA en DT	CA en %
Papier carton	2.400.000	34,30 %
Métal	2.150.000	30,70 %
Bois	1.000.000	14,20 %
Jute	530.000	7,50 %
Verre	480.000	6,85 %
Plastique	450.000	6,45 %
T O T A L	7.010.000	100 %

Les matériaux prépondérants en Tunisie dans l'industrie de l'emballage sont donc le papier-carton et le métal qui représentent 65 % du chiffre d'affaires du secteur. Cela tient, d'une part aux prix de ces différentes matières premières, et d'autre part aux caractères propres à l'économie tunisienne.

La Tunisie est un pays essentiellement agricole, ce qui entraîne un développement de ses industries agricoles et alimentaires. C'est donc bien ce secteur qui, face à l'importance et à la qualité de ses récoltes et de ses produits, détermine l'offre ou du moins une part importante de l'offre : les matériaux les plus utilisés dans le conditionnement et l'emballage de ces produits, dont une grande partie est destinée à l'exportation, sont le métal et le papier-carton.

Les matériaux traditionnels ont chacun, en emballage, des emplois spécifiques, et si la concurrence entre l'un et l'autre dans un secteur particulier de leurs marchés varie généralement un caractère marginal, la grande particularité des plastiques est leur omniprésence dans les applications de l'emballage, sans aucune exception :

- En sucrerie, le plastique souple voisine avec le papier et le jute,
- En biscuiterie, il s'introduit parmi les caisses de ramassage et de regroupement.
- En bouteille et flaconnage, il s'introduit pour le conditionnement des détergents liquides, du vinaigre, du shampooing ...

L'irruption des matières plastiques dans l'emballage a joué, ces dernières années, le rôle de catalyseur de progrès. Ce progrès, les producteurs d'emballages nouveaux et ceux d'emballages traditionnels le réalisent désormais ensemble.

L'évolution rapide et profonde qui caractérise le marché des matériaux d'emballage est un événement quasi révolutionnaire ; ceci dans la mesure où, le plastique, par la place qu'il peut prétendre occuper ainsi que par les réactions en chaîne qu'il entraîne, a remis en cause les positions et conceptions acquises ; c'est maintenant en fonction des qualités propres du plastique qu'on a cherché à améliorer les caractéristiques des autres matériaux. Il en est résulté notamment l'allègement de l'emballage et le développement de l'emballage perdu.

De la même façon, pour mieux résister à la concurrence du plastique, les fabricants d'emballages en matériaux traditionnels ont mis en valeur les qualités propres à ces matériaux avec lesquelles le plastique ne peut pas encore rivaliser (bas prix de revient des emballages légers en bois par exemple).

LE METAL :

La production de l'emballage métallique en Tunisie est assurée par la STUMETAL et par les "Fûts Métalliques Tunisiens". En 1968, les productions ont été respectivement de 32.440.000 boîtes et 49.400 fûts.

Pour les besoins en boîtes, il est prévu que le seul secteur alimentaire (qui représente 40% de la production de la STUPEL) ne consommera 46.300.000 boîtes pour la campagne 1972.

Quant à la consommation des F.I.T., compte tenu de l'évolution des secteurs utilisateurs et des consommations additionnelles possibles, il est probable qu'en 1972, elle atteindra 320.000 unités (ce qui entraînerait pour la STUPEL une perte de fabrication de boîtes équivalant au conditionnement de 10.000 t de concentré de tomates).

Il semble que la STUPEL et les F.I.T. aient pris leurs dispositions pour faire face à ces accroissements de besoins.

L'emballage métallique évoluera donc normalement et gardera ses marchés traditionnels. Le seul reproche qui lui fasse est sa cherté dans les formats les plus courants.

LE VERRE :

L'industrie tunisienne du verre, procédant à la fabrication du verre creux, a produit 8.076.500 bords en 1968. Mais cette production ne satisfait pas les besoins du pays, les produits alimentaires et non alimentaires ayant nécessité environ 11.000.000 de bouteilles pour cette même période.

L'emballage plastique concurrence de plus en plus le verre et s'introduit dans les marchés traditionnels du verre. Même si le verre gardait ses marchés actuels, il ne parviendrait jamais à en conquérir d'autres. Dès que la bouteille en plastique sera fabriquée localement, le plastique s'implantera dans tous les marchés nouveaux et même absorbera peu à peu une grosse partie de la clientèle actuelle du verre (détergents liquides, huile, lait ...). Cependant celui-ci sera toujours préféré au plastique pour les liquides alimentaires (vin, eaux minérales, bières), la parfumerie et les produits pharmaceutiques.

L'emballage en verre, face aux difficultés actuelles, doit évoluer de l'emballage "consigné" à l'emballage "perdu" ; cette évolution ne peut se faire que s'il y a passage de l'emploi du verre "lourd" au verre "allégé". C'est la condition à laquelle l'utilisation du verre d'emballage s'accroîtra dans de grandes proportions.

LE PLASTIQUE :

En Tunisie, plus de la moitié de la capacité de l'industrie plastique est affectée à l'emballage, ayant permis en 1968 la production de 1600 t et devant croître jusqu'en 1972 d'environ 150 t/an.

L'ajustement offre-demande présente deux aspects :

- Certains utilisateurs de l'emballage plastique sont les producteurs d'emballage plastique.

- la demande conditionne très étroitement l'offre ; cependant celle-ci doit devenir pour réaliser son plein développement, bien plus dynamique, en se dotant d'une part d'une capacité de production bien différenciée et d'un nombre de moules plus grand et d'autre part en prospectant toute sa clientèle potentielle ; celle-ci est constituée de tous les utilisateurs d'emballage, ce qui offre une position dominante au plastique dans le secteur de l'emballage.

LE PAPIER-CARTON :

On distingue le carton ondulé des autres cartonnages.

- Le carton ondulé

Matériau d'élection de l'emballage d'expédition, le carton ondulé suit l'évolution des besoins et des techniques. Il connaît un essor important dans l'emballage de transport et de conditionnement des industries alimentaires et agricoles et se substituera progressivement à la caisse armée en bois.

- Les cartonnages

La production se fait essentiellement sur la demande du client. Elle varie donc quant à la forme et au volume des cartonnages demandés.

C'est un secteur qui résiste à la concurrence en faisant valoir les qualités propres du carton : très bonne facilité d'impression et de pliage, meilleure protection contre la poussière et plus grande rigidité. Son évolution suivra celle de la consommation des produits de literie, bonneterie, chemiserie, parfumerie, des produits pharmaceutiques et cigarettes.

La consommation totale d'emballages papier-carton ayant été de 18.500 t, les besoins des secteurs utilisateurs seront de 24.700 t en 1972. La STD et la SNTC ont prévu, pour faire face à cette demande prévisionnelle croissante, une production de 28.800 t ; mais ces programmes ne correspondant pas exactement aux besoins exprimés en Tunisie, il est à prévoir que la Tunisie continuera à importer pour faire face à ce "désajustement qualitatif".

LE BOIS :

Les emballages en bois sont essentiellement destinés au transport et plus occasionnellement au conditionnement des produits de l'agriculture et de la pêche.

- Les fruits et légumes sont de loin leur principal marché, où l'on voit l'emballage en papier-carton exercer une pression dans l'emballage d'expédition des agrumes.

- Sur le marché des poissons, crustacés et mollusques, le plastique est en train de prendre d'assez sérieuses options pour l'avenir : bacs en polyester expansé dont le coût est compensé par les facilités d'utilisation qu'ils procurent.

- Le marché des caisiers à bouteilles est actuellement un sujet d'incertitude pour le bois. L'apparition des caisiers à bouteilles en plastique constituera l'élément essentiel de concurrence.

En 1968, l'offre globale a été de 4.500.000 unités (dont 1.750.000 à 2.000.000 de billots importés) ; l'analyse de la demande prévisionnelle montre que les besoins en 1972 seraient de 6.800.000 unités. La part de l'importation devrait diminuer, étant donné les programmes de fabrication de la société "Bois et Dérivés" et de la STIB.

LE JUTE :

L'offre globale de sacs en jute, qui est de 3.800.000 sacs, satisfait globalement la demande.

Un des atouts principaux du jute par rapport aux sacs en papier et plastique, est le fait qu'il soit réutilisable, ce qui réduit son prix de revient et le rend plus compétitif.

Il gardera ses marchés traditionnels qui sont les céréales ; mais pour l'emballage de certains produits tels que oignons et pommes de terre, les sacs fabriqués des deux matériaux, jute et plastique seront de plus en plus utilisés.

Le changement important du domaine de l'emballage est celui de la concurrence des matériaux. Les mutations qui peuvent affecter les différents emballages ont les caractéristiques suivantes :

- l'évolution de la "fonction emballage" et la conception du service qui y est rattaché.
 - l'apparition de nouveaux matériaux ou l'utilisation nouvelle de matériaux déjà employés susceptibles de se substituer à d'autres pour certains usages traditionnels.
- Les évolutions qui peuvent s'opérer plus ou moins rapidement sont presque toujours irréversibles car leurs effets se ripèrent sur les éléments économiques que sont le fabricant d'emballages, le commissionnaire (emballageur), le distributeur et le consommateur.

Ainsi l'emballage en bois peut voir son utilisation diminuer petit à petit, le carton se substituant à lui, lequel peut aussi lui-même être remplacé par le plastique. Des exemples illustrant une telle mutation sont nombreux.

L'industrie du casier à bouteilles en bois est liée à la survivance du "consigné" pour les bouteilles, c'est à dire du verre "lourd" comme matériau d'emballage. L'apparition du contenant "one way" (un usage) ruinerait cette industrie par la disproportion des frais engagés lors de l'exploitation du casier consigné (retours à vide, frais de stockage, entretien, coûts de manutention...). Dans ce cas le coût initial plus élevé du contenant "one way" doit permettre en contre-partie de minimiser son coût d'exploitation par des économies escomptées au niveau du transport, de la manutention et de la manipulation grâce à l'adaptation du casier. Le carton, moins cher et plus léger que le bois, concurrencera ce dernier pour les produits de consommation courante.

La même évolution peut se constater pour l'emballage des fruits et légumes frais. Ainsi la vogue de la caisse carton devrait croître dans l'avenir, les avantages du papier-carton sur le bois étant nombreux :

- prix de revient nettement inférieur aux procédés anciens (bois),
- son poids : le tiers de celui d'une caisse en bois de même contenance,
- surface publicitaire offerte pour un prix de revient très bas, par l'impression en plusieurs couleurs sur les côtés,

- Facilité avec laquelle se détecte la moindre effraction dès réception d'une caisse carton,
- Agrément de sa manutention sans risque de blessure,
- Efficacité de reprotoction par la souplesse et l'élasticité du carton ondulé.

Cette évolution peut elle-même être suivie d'une autre mutation de l'emballage papier-carton vers l'emballage plastique : apparition des casiers à bouteilles en matière plastique à l'étranger (casiers verbables quand ils sont pleins et emboîtables quand ils sont vides). On pourrait de la même façon voir apparaître des emballages pour fruits et légumes en matière plastique, polyester expansé, notamment sous forme de plateaux, ou même "carton ondulé en polyéthylène" qui auraient une résistance absolue à l'eau et à l'humidité.

Des mutations semblables peuvent avoir lieu toujours par le fait de la concurrence des divers matériaux : substitution des sacs en plastique aux sacs et sachets en papier-carton ou aux sacs en jute, substitution du papier carton au jute, ou du papier carton plastifié au papier-carton, etc...

Toutes ces mutations possibles entre les différents matériaux semblent converger à l'avenir vers une plus grande utilisation du plastique, le métal conservant toutefois la plupart de ses avantages pour le conditionnement des conserves et des produits en grands contenants.

Le choix d'une "politique de l'emballage" peut se situer sur deux plans :

- d'une part le plan national, le produit emballé étant distribué localement. (Quelle est sur ce plan la solution préférable pour le pays lui-même, étant donné l'état du secteur de distribution).

- d'autre part le plan international, le produit emballé étant destiné à l'étranger. Il faut alors tenir compte, étant donné ses possibilités, des emballages les plus couramment utilisés à l'extérieur, de leur qualité, de leurs améliorations et de leurs évolutions face aux exigences de l'importateur et du consommateur.

C'est sur ce point que l'évolution de l'emballage en Tunisie semble essentielle et primordiale pour elle, de façon à tenter de combler toutes ses imperfections dans ce domaine.

À l'heure actuelle, l'emballage tunisien semble jouer davantage le rôle de contenant que celui de support de vente. Or cette dernière fonction pourrait lui permettre non seulement de développer ses ventes sur les marchés extérieurs où elle est déjà in-

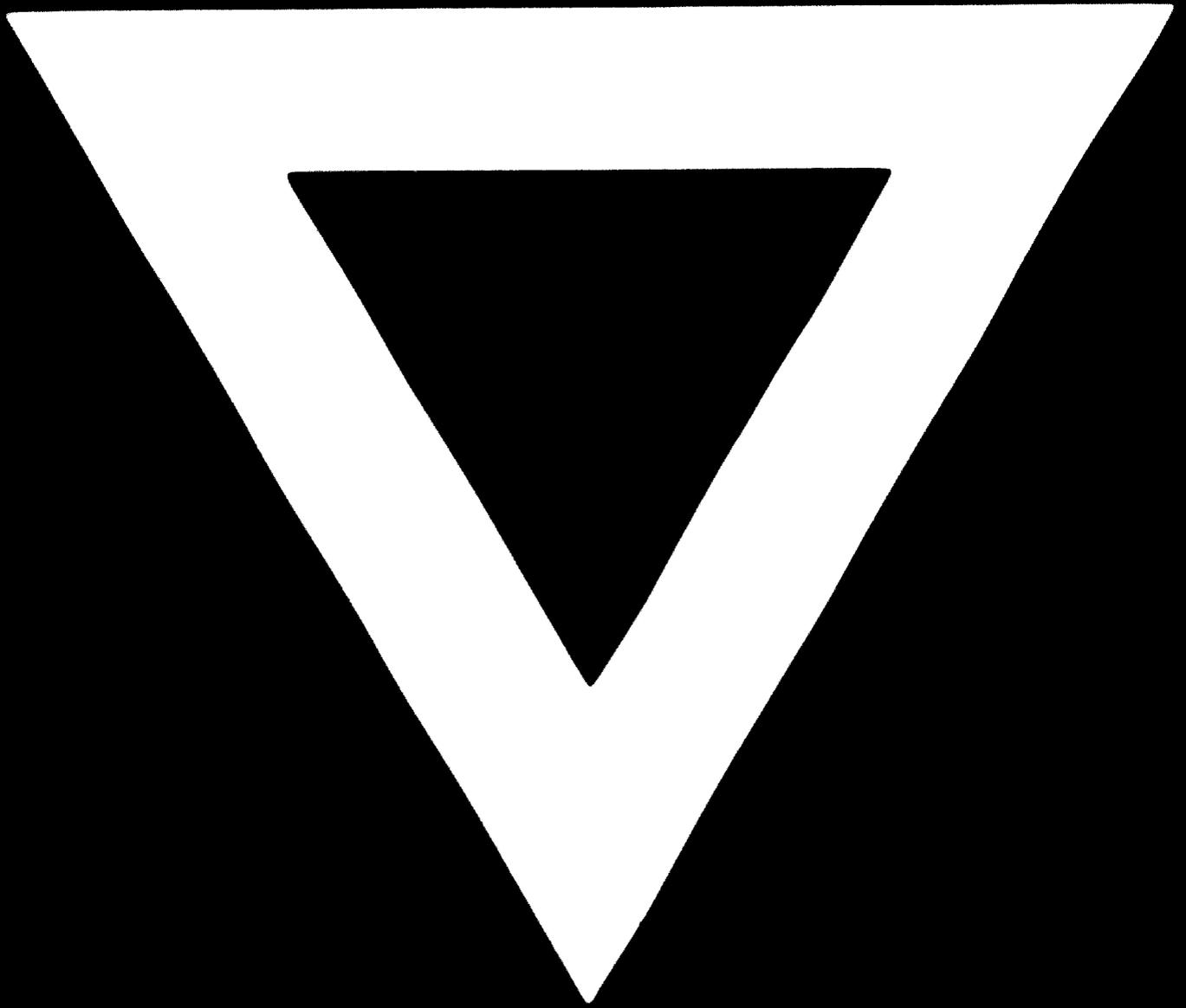
roduite, mais encore de conquérir de nouveaux marchés d'exportation. Il est évident que la Tunisie ne peut du jour au lendemain adopter les procédés d'emballage les plus élaborés, mais sans doute pourrait-elle s'efforcer en jouant sur la diversité des formes d'emballages et de présentation et sur la qualité, de revaloriser ses différents produits.

Il est à noter ici que les producteurs d'emballages font toutefois un effort louable pour essayer d'adapter leurs emballages aux produits emballés mais qu'ils rencontrent des réticences parfois non justifiées de la part des utilisateurs.

L'évolution quantitative de l'industrie de l'emballage est liée à l'augmentation de la consommation des produits emballés et à l'extension de l'emballage à des produits qui étaient traditionnellement vendus en vrac jusqu'à maintenant. Dans l'un et l'autre de ces domaines, les possibilités de développement de l'emballage restent grandes en Tunisie, grâce à l'existence simultanée de trois facteurs :

- l'augmentation de la consommation des produits conditionnés,
- les nouveaux domaines de développement de l'emballage,
- les améliorations et recherches de formes et les méthodes nouvelles.





76.02.05